



Verbindung der Schweizer Ärztinnen und Ärzte
Fédération des médecins suisses
Federazione dei medici svizzeri
Swiss Medical Association

A retourner à:

FMH
Administration des membres (DLM)
Case postale 170
CH-3000 Berne 15

N° FMH	<input type="text"/>	Nom	<input type="text"/>
		Lieu	<input type="text"/>

Convention-cadre TARMED (LAMal)

Conformément à l'article 3, 1^{er} alinéa de la convention-cadre TARMED, conclu entre santésuisse et la Fédération des médecins suisses (FMH), qui a fait l'objet d'une votation générale de la FMH en 2002 et se trouve sur internet sous www.fmh.ch/fr/tarifs/tarmed-tarif/conventions_tarifaires.html, et en connaissance de son contenu, je déclare par la présente vouloir adhérer à la convention-cadre TARMED du 05.06.2002.

Je déclare ainsi adhérer à la convention-cadre TARMED (LaMal)

Lieu et date

Signature et timbre du cabinet médical

Convention tarifaire TARMED (LAA/LAM/LAI)

Conformément à l'article 5, 1^{er} alinéa de la convention tarifaire TARMED, conclue entre la Commission des tarifs médicaux LAA (CTM), l'Office fédéral de l'assurance militaire (OFAM), l'assurance-invalidité (AI) et la Fédération des médecins suisses (FMH), laquelle a fait l'objet d'une votation générale de la FMH en 2002 et se trouve sur internet sous www.fmh.ch/fr/tarifs/tarmed-tarif/conventions_tarifaires.html, et en connaissance de son contenu, je déclare par la présente vouloir adhérer à la convention tarifaire TARMED du 28.12.2001.

Je déclare ainsi adhérer à la convention tarifaire TARMED (LAA/LAM/LAI)

Lieu et date

Signature et timbre du cabinet médical